

Axe 6 : Adapter le territoire au vieillissement de la population

Adapter les offres de soins

Pallier au manque de professionnels de santé

- Développer la téléconsultation à travers des problématiques adaptées, qui permet également de pallier aux problèmes de mobilité.
- Salarier les médecins dans les maisons de santé, développer ces maisons médicales.
- Accompagner l'installation des jeunes par une aide financière, une mise à disposition d'un véhicule (l'aide pourrait être sur une durée de 5 ans pour les jeunes médecins).
- Faire remonter les problèmes suivants à l'Agence Régionale de Santé :
 - o manque de spécialistes et de généralistes,
 - o manque de lits dans les hôpitaux,
 - o besoin de faciliter les sorties d'hôpital.

Mutualiser les moyens et coordonner les acteurs

- Favoriser la coordination entre les acteurs de la santé afin d'avoir une réactivité accrue des institutions lorsqu'une personne est en danger.
- Favoriser la coordination et la proximité des cabinets médicaux et des pharmacies.
- Mettre en place un dossier numérique de suivi du patient, accessible à tous les acteurs de l'accompagnement de la personne (corps médical, aides à domicile), avec des accès sécurisés sur certaines données (suivi du patient, données médicales, ...). Cela facilite l'accès aux informations, notamment en lien avec le développement de la télémédecine.

Autres idées d'action

- Mieux communiquer sur le 3966 (qui permet de joindre un médecin de garde).
- Favoriser l'adhésion groupée à une mutuelle : la commune recense les besoins sur son territoire et ensuite recherche une mutuelle.
- Développer une aide psychologique aux personnes âgées en souffrance de façon mutualisée sur plusieurs communes (porté par le Centre Communal d'Action Sociale).

Adapter le parc résidentiel

Repenser l'habitat pour permettre l'autonomie des personnes âgées

- Développer le béguinage (résidences pour seniors qui souhaitent vivre et vieillir ensemble) en centre bourg, à proximité d'une maison médicale.
- Créer des résidences avec des appartements de plein pied et un lieu commun avec des appartements pour infirmières (concept âge de vie à Besançon).
- Mettre en place le dispositif « *logement pour tous* » favorisant la création et la labellisation de logements accessibles.
- Répondre au besoin de logement des jeunes et à la lutte contre l'isolement des personnes âgées :
 - o Créer dans les établissements d'hébergement de personnes âgées, des logements pour des jeunes, avec un loyer modeste ;
 - o Accueillir des jeunes dans des foyers logements qui présentent des logements vides ;
 - o Favoriser la « co-location » entre jeunes et personnes âgées, ou entre personnes âgées entre elles ;
 - o Pour cela, réfléchir à la conception de l'habitat intergénérationnel en réunissant tous les acteurs concernés.
- Accompagner les personnes vers l'idée du déménagement dans un lieu adapté, avant même leur perte d'autonomie : une sensibilisation et un accueil temporaire lors de périodes difficiles (par exemple hiver ou convalescence) permettent d'accompagner les personnes à se faire à l'idée d'un déménagement avant la perte d'autonomie.

Adapter les logements pour permettre le maintien à domicile

- Créer des maisons ou appartements de plain-pied techniquement adaptés et financièrement accessibles.
- Remplacer les baignoires par des douches à l'italienne.
- Créer des espaces communs dans les immeubles ou logements collectifs.

Mieux adapter l'offre d'accueil pour personnes âgées

- Redonner aux établissements d'accueil pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) une autre image.
- Mettre en place dans les maisons de retraite des petits logements plutôt que des chambres.
- Favoriser la création de chambres d'hôte à proximité des maisons de retraite pour accueillir les familles en visite.

- Créer des places d'hébergement pour les personnes âgées bénéficiant de l'aide sociale.

Répondre aux besoins de mobilité

Développer des moyens de déplacement pour personnes à mobilité réduite

- Par une organisation prise en charge par la collectivité locale :
 - o Favoriser la mise à disposition, par les mairies, d'un véhicule et d'un employé communal pour les déplacements ;
 - o Développer le transport à la demande et mieux le faire connaître, par exemple faire mieux connaître l'offre Malis (transport à la demande de l'Agglomération lédonienne) ;
 - o Dans les villes, développer un système de transport entre les parkings et les différents services ;
 - o Mieux faire connaître l'offre de transports en commun existante (et autres alternatives à la voiture individuelle) pour des trajets ciblés (par exemple, comment se rendre dans tel centre commercial).
- Par la facilitation de solidarités locales :
 - o Créer dans les villages, un système permettant de mettre en relation les personnes en recherche de moyens de locomotion et celles disposant d'un moyen de déplacement (par exemple pour faire les courses).
 - o Créer une journée sur la mobilité et sur l'intergénérationnel dans les communautés de communes pour trouver des solutions collectives.

Créer des alternatives aux déplacements

- Favoriser les migrations des personnes âgées vers les bourgs (voir réflexions sur l'hébergement).
- Permettre aux aînés l'accès aux multimédias en : développant le haut débit, sensibilisant les personnes âgées, créant des formations, menant une réflexion sur la prise en charge du matériel.
- Créer une organisation collective dans les communes pour un achat groupé et une distribution des courses.
- Développer le système de « drive » pour que les personnes âgées puissent se faire livrer les courses chez elles.
- Permettre à La Poste de développer des services à la personne (portage de médicaments, livraison de courses, de pain transports de personnes, simple compagnie contre l'isolement...).
- Développer des commerces multi-services.

Développer les commerces et services ambulants (permet également un développement de l'économie locale)

- Maintenir et développer les commerces ambulants (subvention, incitation financière, acquisition d'un véhicule électrique, conception/diffusion de publicité).
- Développer un bus ambulant regroupant commerce, services, artisans.
- Organiser des services ambulants, demander aux pharmacies de faire de la livraison de médicaments (médecin communique par internet l'ordonnance et la pharmacie livre).
- Développer la livraison à domicile sous forme de tournées de producteurs locaux.
- Créer une base de données sous forme de portail des adresses des commerces de proximité ou ambulants, à communiquer dans le bulletin municipal, dans les boîtes aux lettres.

Rendre les commerces accessibles, les signaler et les répertorier

Développer l'intergénérationnel

S'appuyer sur le bénévolat de jeunes retraités

- Développer le parrainage intergénérationnel associatif pour résoudre les problèmes de garde d'enfant lorsque les parents travaillent.
- S'appuyer sur des bénévoles (adultes et seniors) pour animer les temps périscolaires.
- Utiliser les compétences des seniors sous forme de parrainage ou de tutorat : identifier les besoins de la population et les croiser avec les compétences des seniors, mettre en place des ateliers de savoirs-faire des anciens en direction des jeunes.

Favoriser la rencontre et l'échange intergénérationnels

- Développer des interactions avec des structures d'accueil petite enfance ou jeunesse. Par exemple, renforcer et valoriser les liens entre les écoles et les maisons de retraites à travers la mise en place d'un repas commun une fois par semaine.
- Développer des ateliers lire et savoir-faire animés notamment dans les maisons de retraite.
- Rendre la « semaine bleue » (semaine nationale des retraités et des personnes âgées) plus intergénérationnelle.

- Organiser un échange de savoir autour d'activités communes telles que le jardinage (avec mise à disposition de jardins).
- Accompagner le développement de jardins partagés ou collectifs dans les communes (permet d'échanger, de tisser des liens).
- Créer du lien avec des ateliers informatiques animés par des jeunes.
- Favoriser la rencontre entre personnes âgées et jeunes sur l'histoire du village.
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, favoriser des activités en direction des personnes âgées.
- Remplacer le repas pour les anciens par un repas pour tous dans la commune.
- Impulser des journées de citoyennes pour créer du lien/des échanges au sein d'un village ou d'une ville, autour d'une implication citoyenne et conviviale (nettoyage du parc, repeindre l'école, réhabiliter de patrimoine,...) ou mieux développer le développement social local.

Développer les solidarités locales pour lutter contre l'isolement des personnes âgées

- Proposer aux personnes âgées de prendre leur repas dans les cantines scolaires.
- Susciter un engagement de chacun envers ses aînés au sein de la communauté, à travers la création d'un réseau citoyen pour, par exemple :
 - o Rendre visite aux seniors pour leur tenir compagnie ;
 - o Etre vigilant et bienveillant vis-à-vis des personnes âgées du voisinage ;
 - o Apporter des livres de la bibliothèque aux domiciles ;
 - o Pour cela, susciter le bénévolat en créant des formations de bénévoles, communiquer.
- Impulser l'ouverture des associations traditionnellement dédiées aux personnes âgées et notamment donner de nouveaux noms aux associations (éviter le terme « club du troisième âge »).

Autres idées d'actions

- Repositionner le rôle des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Viser la couverture en très haut débit et son utilisation

- Développer des capteurs en s'appuyant sur le bas débit pour actionner des interventions (prise de tension, prise de médicaments, ouverture des volets,...) et ainsi réserver le personnel qualifié pour la haute technicité.
- Développer la télémédecine, l'achat en ligne dans des commerces locaux.

Développer la silver-économie

- Développer de nouveaux commerces et services ambulants ou de proximité. -
- Promouvoir le métier d'aide à domicile. -
- Attirer du personnel de santé. -

Autres idées d'action

- Prendre en compte, dans chacune des politiques publiques, la problématique du vieillissement.
- Mettre en place des aides spécifiques exceptionnelles pour les situations de précarité énergétique.